



p. 4 : ACTION PUBLIQUE
**Bilan des réalisations
et projets 2022**

p. 11 : MAIRIE
**Présentation des agents
des structures culturelles**

ACTION PUBLIQUE 4-9

Bilan, projets...

Le point sur les réalisations 2021 et les projets 2022

MAIRIE 10-12

Maurice Boisset nous a quittés

L'heure de la retraite a sonné

La boîte aux lettres du Père Noël

Le personnel communal à votre service :

Présentation des agents des structures culturelles

Vos démarches d'urbanisme en ligne

Elections 2022 : Changement pour les procurations

ENVIRONNEMENT 12

SOREVAC

ECONOMIE 13

Les nouvelles entreprises : BEGOT Claude Discomobile

De nouveaux professionnels santé et bien-être : Romain Sorlier, Perrine Férot et Manuel Rogan

CULTURE 14

Médiathèque : les enfants amis des mots, du multi-accueil au collège

ASSOCIATIONS 15

Deux nouveaux présidents d'associations

JEUNESSE 15

Du côté du collège

HISTOIRE 16

Le bicentenaire de la scierie Forest

agenda

En raison de la situation sanitaire et des incertitudes sur certains évènements à venir, exceptionnellement nous ne diffusons pas d'agenda dans ce numéro.

Retrouvez les prochaines manifestations sur le site internet

www.commune-chatte.fr

et le panneau lumineux.

PHARMACIE

FRAISSE Muriel
518 Grande Rue
Tél : 04.76.38.47.50

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

FACQ Thierry
302 place de l'Eglise
Tél : 04.76.38.51.22

LOPEZ Patricia
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.46.51

INFIRMIERS

Centre de soins infirmiers SIRCO

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.26.35

DUMARCHE Valérie

CLIZEL Armelle
GIRAUD Joanna
21 route de Saint-Antoine
Tél : 04.76.64.09.59

OSTÉOPATHE

SORLIER Romain
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.65.37.08.23

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin
ESCOFFIER Laurent
MODENA Julie
PENET Julie

214 pl. du Champ de Mars
Tél : 04.76.38.24.79

ORTHOPHONISTE

BEZIAU Céline
130 allée de la Gloriette
Tél : 06.78.46.56.03

PÉDICURE/PODOLOGUE

HUMBLOT Emmanuelle
650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.79.84.65.40

DANIEL Pascale
1745 chemin des Ports
Tél : 06.72.95.79.83

PSYCHO-PRATICIENS

DE CHARENTENAY Brice
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.62.12.62.30
www.psy-saint-marcellin.com

ROGAN Manuel

33 place de la République
Tél : 06.43.90.51.84

HYPNO-THERAPEUTE

RICHARD Kristel
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.60.53.71.12
krconsult@orange.fr

REFLEXOLOGUE

PENARD Valérie
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.50.39.69.30

NATUROPATHE

FÉROT Perrine
33 place de la République
Tél : 06.33.10.52.92

VÉTÉRINAIRE

DECARD Sandra
84 route de St-Antoine
Tél : 06.15.86.66.12

Etat-civil

NAISSANCES

> FIANCETTE Miya née le 31 Août 2021 à Romans-sur-Isère, fille de FIANCETTE Rémy et de COTTE Taina.

> ROLLAND SCIRE Diane née le 13 septembre 2021 à Grenoble, fille de ROLLAND Hugo et de SCIRE Elena.

> LAPOLEON Lucie née le 29 septembre 2021 à la Tronche, fille de LAPOLEON Romain et d'EY-MARD Solenn.

> MARTRETTE Martin né le 10 octobre 2021 à Romans-sur-Isère, fils de MARTRETTE Pierre et de LEONARD Claire.

> STEPONAITIS Ieva née le 14 octobre 2021 à Romans-sur-Isère, fille de STEPONAITIS Romas et de CLAUDEPIERRE Pauline.

> QUILLON Léa née le 9 novembre 2021 à Voiron, fille de QUILLON Thomas et de MOTYKA Sabine.

> GAGNA Constantin né le 18 novembre 2021 à Romans-sur-Isère, fils de GAGNA Guillaume et de OLIJNYK Justine.

> THOVISTE Elise née le 29 novembre 2021 à Saint-Martin-D'hères, fille de THOVISTE Sébastien et de BELLEGY Sabrina.

> BOURNE Liam né le 28 novembre 2021 à Voiron, fils de BOURNE Joachim et de LOUA Senny.

> SHAHVERDYAN Léo né le 4 décembre 2021 à la Tronche, fils de SHAHVERDYAN Hovhannes et de GHIAZARYAN Allaye.

> FERLIN Eliott né le 27 décembre 2021 à Romans-sur-Isère, fils de FERLIN Nicolas et de PIZOT Estelle.

> CHAMBE DUMOULIN Mylo né le 30 décembre 2021 à Valence, fils de CHAMBE Fabrice et de DUMOULIN Soline.

MARIAGE

> Romain RODRIGUES DE AMORIM et Maeva MARTIN le 08/10/2021

DÉCÈS

> BONNEFOND Michelle, épouse DESSINGES le 21 octobre 2021 - 70 ans

> BAESA Pierre le 31 octobre 2021 - 62 ans

> BOISSET Maurice le 03 novembre 2021 - 82 ans

> BUISSON Roger le 05 novembre 2021 - 84 ans

> NICOUUD René le 06 novembre 2021 - 94 ans

> BURNAND Lucette, veuve BERNARD le 08 novembre 2021 - 92 ans

> DAGGERS Maria, épouse GIRAUD le 25 novembre 2021 - 78 ans

> JULLIN Roger le 08 décembre 2021 - 99 ans

> GELAS Marguerite, veuve BRUNET le 11 décembre 2021 - 93 ans

> FORALOSSO Ada, veuve BAZZOLI le 12 décembre 2021 - 101 ans

> BUISSON Paulette, veuve PINET le 14 décembre 2021 - 96 ans

> GEMOND Amédée le 17 décembre 2021 - 93 ans

> COGNIL Marie, veuve COTTE le 20 décembre 2021 - 98 ans

> DUC-MAUGE Raymonde, épouse COTTANT le 21 décembre 2021 - 77 ans

> MARTIN Denise, veuve GEMOND le 25 décembre 2021 - 86 ans



édito

Après des fêtes de fin d'année vécues sous le signe du Covid, je voudrais que ces mots qui arriveront dans vos foyers vous apportent quelques messages positifs.

Permettez-moi d'abord de vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2022 :

Vœux de santé parce que c'est primordial, surtout pour nos aînés, vœux de succès dans le travail et de bonheur dans vos foyers, mais également vœux de réussite pour tous les jeunes qui se battent pour construire leur avenir.

Nous venons de vivre une période où chacun aspire à se retrouver en famille ou entre amis.

Les inscriptions au repas de Noël, nombreuses malgré le contexte sanitaire, sont révélatrices du besoin de ces liens qui nourrissent la cohésion de notre société. Je remercie nos aînés d'avoir compris l'annulation de ce repas sans qu'ils aient été oubliés pour autant.

La cérémonie des vœux qui participe de cette cohésion a, elle aussi, dû être annulée. Et pourtant, j'y suis très attaché parce qu'elle nous donne l'occasion, aux élus et à moi-même, de vous informer et de partager un moment de chaleur sociale.

A cette cérémonie de vœux, mes premières pensées auraient été pour toutes les familles qui ont perdu un des leurs dans cette crise qui perturbe nos vies. Je leur dis ici notre soutien.

Ensuite, j'aurais évoqué le souvenir de deux de nos anciens Maires. Celui de Paul Bossan qu'on a honoré en donnant son nom à la Maison des associations. Celui de Maurice Boisset qui nous a quittés le 3 novembre dernier.

La cérémonie n'ayant pas eu lieu, c'est dans ce magazine que vous trouverez le bilan et les projets de l'action communale.

Malgré la crise, les réalisations programmées en 2021 ont été conduites à leur terme ; réaménagement de la grande rue (sécurisée et les mesures montrent que la vitesse s'est largement réduite), réfection des façades du bâtiment Léa Blain, rénovation de l'école de musique, reprise des peintures et des installations électriques de l'église.

Vous lirez que l'essentiel des projets 2022 se concentrera sur la création d'un espace dédié au sport dans l'enceinte du Clos. Mais aussi et surtout sur l'ouverture du chantier pour le réaménagement de la mairie. Mairie qui habite un très beau bâtiment, extérieurement très esthétique, mais dont l'organisation intérieure a besoin d'être totalement repensée.

Pour finir je dirais que, si la pandémie nous a tous beaucoup contraints, elle n'a pas empêché la commune d'avancer dans ses projets. Et je suis sûr qu'il en sera de même pour cette année qui commence.

Le comportement de la majorité d'entre nous donne la preuve que nous savons surmonter la pandémie et je sais pouvoir compter sur vous tous pour continuer à la combattre.

Très cordialement

Bien à vous !

André Roux, Maire

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00
Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30
Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

**Permanence
du Maire :**
sur rendez-vous

Service Urbanisme - CCAS Services techniques :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30
Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 375 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

Bilan, projets...

Le point sur les réalisations 2021 et les actions pour 2022

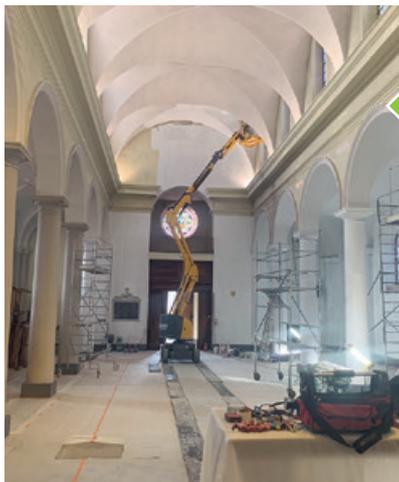
■ TRAVAUX

Avec l'objectif réitéré de maintenir un cadre de vie de qualité pour les Chattoises et les Chattois, l'équipe municipale a conduit trois chantiers importants en 2021 :



- **l'achèvement des travaux dans la Grande Rue** : reprise du profilé de la voie, suppression des trottoirs étroits et création d'un cheminement piéton, mise en place d'une alternance de circulation au niveau du pont du Merdaret. Ce chantier a bénéficié d'une subvention de l'Etat (DETR).

- **la rénovation de l'école Léa Blain**, avec la réfection et l'isolation du toit, la réorganisation des locaux du rez-de-chaussée et de l'étage, la création d'accès pour personnes à mobilité réduite (dont un ascenseur) et des sanitaires intérieurs, sans oublier la reprise de la façade. La rénovation de cet équipement, au profit de l'ensemble des élèves, a été subventionnée par le Département de l'Isère (plan école) et l'Etat (plan de relance).



- **l'église** : la commune en est propriétaire et à ce titre fait tout pour la maintenir en bon état. Après la restauration et la protection des vitraux, la réfection de la toiture, de la façade et le remplacement du mécanisme des cloches et de l'horloge il y a quelques années, ce sont les peintures intérieures, l'électricité et la sonorisation qui ont été refaites fin 2021.

La commune a entrepris ces travaux à l'automne dernier après avoir obtenu l'assurance de subventions conséquentes de la Région qui soutient les collectivités dans leurs projets de rénovation patrimoniale.

- **Autres TRAVAUX réalisés** : la rénovation des vestiaires du foot, la réfection de voies communales (à Gervan, l'ancienne route de la Sône, une portion de la route de la Croix Noire et le chemin de la Girardière), ainsi qu'un réaménagement des locaux communaux situés dans le bâtiment ex-Berruyer.



Vestiaires foot



Travaux voirie



Bâtiment ex-Berruyer

FINANCES LOCALES

Le budget défini en 2021 s'est inscrit dans les mêmes orientations que les années précédentes : stabilité des dépenses de fonctionnement, politique active d'investissement (marqué en 2021 par le plan national de relance de soutien aux collectivités) et ce sans augmentation des taux d'imposition communaux, et dans la maîtrise de l'endettement.

ENVIRONNEMENT

La commune a poursuivi ses actions en faveur de l'environnement :

- Mise en place progressive de l'extinction de l'éclairage public pendant la nuit (de 23h à 5h), qui sera généralisée sur l'ensemble de la commune d'ici quelques semaines,

- Renouvellement de l'opération « Nettoyons la nature - Agissons ensemble » (2ème édition) en septembre, qui a réuni une soixantaine de volontaires,

- Maintien des bonnes pratiques par les services techniques avec le « zéro phyto », le recyclage des déchets verts (broyage) et l'arrosage en goutte à goutte.



URBANISME

L'activité du service d'urbanisme a été intense en 2021 ! De nombreux projets d'aménagements de particuliers, des projets de professionnels pour des bâtiments commerciaux ou industriels... comme en témoigne ces quelques chiffres :

Au titre des permis de construire et permis de démolir : 2 constructions de particuliers, 4 constructions au lotissement l'Emeraude, 1 construction au lotissement les Vignes (ce lotissement est désormais complet), 2 bâtiments artisanaux dans la ZA La Noyeraie, 1 bâtiment commercial de vente d'accessoires auto, 2 permis de démolir de maisons achetées par la commune pour des projets communaux, 1 permis de construire pour une extension de commerce dans la ZI la Gloriette, 1 permis de construire pour démolition et reconstruction de serres agricoles.

Concernant les déclarations préalables de travaux : 11 piscines, 39 autorisations pour abris de jardins, garages ouverts ou clos, pergolas (le tout inférieur à 20 m²), isolations thermiques et ravalement de façades, modifications d'ouvertures, panneaux photovoltaïques sur toitures, division de terrains pour constructions,

Et pour les certificats d'urbanismes : 101 certificats informatifs (pour des ventes ou des successions demandées par les notaires) et 2 certificats pour des projets de constructions.

Le service d'urbanisme rappelle qu'il est important de se renseigner en mairie avant le montage d'un projet, afin de savoir si sa réalisation est en conformité avec le règlement du PLU, pour éviter un refus administratif, une nouvelle demande et des pertes de temps.

HABITAT

Deux programmes privés sont en cours de réalisation :

- **Les jardins de Casta**, à l'entrée du village, en face de la pharmacie, dont la livraison est prévue en septembre 2022. L'ensemble comprendra 15 maisonnettes à un étage, de deux appartements chacune, dont la location sera gérée par le bailleur social Alpes Isère Habitat.



- **Le Domaine du Vieux Lavoir**, route de St-Antoine. Ce lotissement sera composé de 24 logements (appartements et maisons) proposés à la location ou en accession à la propriété. Livraison prévue au cours du 1^{er} trimestre 2023.

AFFAIRES SCOLAIRES

Pour cette année scolaire 2021-2022, 69 enfants sont inscrits à l'école maternelle Les Chatons et 159 fréquentent l'école élémentaire Léa Blain. Les derniers mois ont encore été fortement impactés par la crise sanitaire et les équipes pédagogiques ont dû s'adapter pour faire face à ce contexte très particulier.

Des aménagements ont dû aussi être opérés pendant le chantier de rénovation de l'école Léa Blain, avec l'accueil des 3 classes sur d'autres sites ; à Jean de La Fontaine et à la Maison des Associations. Ces « délocalisations » débutées aux congés de Pâques 2021 se sont prolongées de quelques semaines à partir de la rentrée de septembre.

Les investissements municipaux se sont poursuivis en 2021 dans les écoles :

remplacement de divers matériels, automatisation du portail de la cantine et rénovation des sanitaires de l'école maternelle.

En parallèle, la commune a répondu à « l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » du Ministère de l'Education Nationale, dans le cadre du plan de relance - continuité pédagogique. Ainsi, 8 ordinateurs portables et 12 tablettes numériques ont été achetés, pour équiper l'école Léa Blain. Coût du projet : 14 785 € dont une subvention de l'Etat de 10 192 €.

Le principal projet pour 2022 est l'organisation d'une classe de mer au Pradet (Var) du 04 au 08 avril, réunissant tous les élèves du CP au CM2.



CULTURE

Le secteur culturel a aussi été fortement impacté par le Covid en 2021 (annulation de la fête de la musique, programme de la vogue à minima...).

La médiathèque et l'école de musique ont pu tout de même maintenir certaines activités.

Un spectacle commun à ces deux structures, « la chaise musicale », a été présenté le 18 juin dernier.

Ensuite, ce fut au tour de « la Formidable Fournée du Firque », le 11 juillet, de régaler petits et grands grâce à des jongleries et acrobaties en tous genres. La célèbre compagnie de théâtre locale « La Chouette Comédie » s'est installée le soir du 25 septembre à Colletot pour un bon moment de rire..., plus de 200 personnes ont assisté au spectacle.

Début novembre, l'association Amédéus a présenté « 125 années de musique à Chatte », un bel événement regroupant une exposition et deux concerts.

Pour 2022, la commission culture a déjà travaillé sur deux projets :

- Un premier qui associe l'école municipale de musique, l'Harmonie de Chatte et les trois autres écoles de musique de l'intercommunalité. En partenariat avec le collectif de théâtre musical « Odyssée », ils présenteront un spectacle sur le site de la Galicière le 21 mai prochain.

- Un second : « L'épopée du bois », qui s'inscrit dans un projet du Département de l'Isère « L'appel de la forêt ». Exposition sur les routes pittoresques du Vercors durant tout le mois de janvier à la médiathèque, puis une deuxième exposition sur les

papeteries Bergès de Lancey avec une conférence de Jean-Pierre Perazio le 25 mars au soir à Colletot qui portera sur les grumiers du Vercors et les industries du bois dans notre secteur. Fin août, un cinéma de plein air est au programme avec la projection du célèbre film de Robert Enrico : « Les Grandes Gueules ». Enfin, en septembre, en partenariat avec la charte forestière des Chambarans, une exposition sur le devenir de la forêt et une conférence en présence d'historiens et d'ingénieurs de l'ONF sont au programme.



■ ASSOCIATIONS

Du côté de la vie associative, on retiendra l'arrivée de plusieurs nouveaux présidents en 2021 : Anne Boulet à l'AFR, Patrick Boujet pour Entresol, Martine Darlet à l'ADMR, Sylvia Jacquet-Lauze au Sou des écoles et Xavier Berty pour les Z'amis Chattois de la pétanque.



Outre l'élection d'une nouvelle présidente, c'est une année de grands changements à l'AFR avec l'embauche d'une nouvelle directrice, Elody Repellin, suite au départ de Caroline Borel et la mise en place d'un nouveau service pour les enfants : les mercredis loisirs.

Le secteur associatif a dû aussi faire preuve d'adaptation pendant cette année particulière et malheureusement peu d'évènements ont pu être maintenus. A ce titre, l'engagement des nombreux bénévoles, qui œuvrent pour l'animation de notre commune, mérite une fois de plus d'être salué ! Dans ce contexte, les associations ont pu bénéficier d'aides exceptionnelles du Département de l'Isère et du soutien matériel de la commune (produits de désinfection...) lors de la reprise des activités.

Malgré les annulations de certains évènements, le forum des associations, rendez-vous incontournable de la rentrée de septembre, s'est déroulé en extérieur et a attiré de nombreux visiteurs.

Autre grand succès de l'année : la 1ère édition du marché de Noël, organisée par le comité des fêtes avec le soutien de la mairie. L'édition 2022 est déjà prévue pour le dimanche 27 novembre !



■ JEUNESSE

Une nouvelle opération jeune a été conduite par Gérald Poulat, responsable du service jeunesse. Ainsi, 24 adolescents ont mis sur pied un séjour en Haute-Savoie, en réalisant plusieurs actions pour les aider dans leur financement, dont notamment des chantiers de nettoyage ou petits travaux, auprès de différentes communes partenaires.

L'objectif est toujours de favoriser les initiatives et l'autonomie des jeunes et de les familiariser aux valeurs de respect, d'entraide, de cohésion et de travail. Un nouveau groupe de jeunes s'est déjà mis au travail pour le projet 2022.



■ SOLIDARITE - CCAS



En 2021, l'équipe municipale s'est concentrée sur l'élaboration d'un projet d'envergure, avec la création d'un Espace de Vie Sociale (E.V.S.). Ce lieu de proximité, voué à développer des actions collectives,

des animations pour les familles, des temps de rencontres intergénérationnelles..., permettra de faire vivre pleinement la Maison des associations d'ici quelques mois.

La fin d'année a été malheureusement marquée par l'annulation du repas des aînés, remplacé par une formule à emporter (195 repas). En parallèle, ce sont 176 colis qui ont été distribués. Espérons que ces attentions leur auront apporté un peu de réconfort.

Au quotidien, le CCAS apporte écoute et aide sociale telle l'installation d'un appareil de téléalarme, ou des informations sur l'allocation personnalisée d'autonomie, par exemple.

L'aide financière relative au paiement de la facture d'eau a été renouvelée en 2021.

Ainsi, la solidarité reste l'axe central des missions exercées par notre CCAS.



PROJETS 2022

✓ Réaménagement de la mairie

C'était inscrit dans le programme électoral de l'équipe municipale élue en 2020 qui gère actuellement votre commune. Les locaux de la mairie seront totalement réorganisés.

Pourquoi un tel projet ?

Tout simplement parce que le bâtiment qu'occupe la mairie n'a pas été construit pour les besoins des services municipaux mais pour ceux d'une école avec ses salles de classe, ses logements pour les enseignants, sa cour, son préau, sa cantine, et même une salle de spectacle. C'était l'École de Garçons du village.

Lorsque la commune s'est enrichie de nouveaux habitants et qu'il a fallu construire une nouvelle école (Jean de la Fontaine), le maire et les élus de l'époque ont décidé de transférer les services communaux dans ce bâtiment vidé (ou presque) de ses occupants.

Les transformations d'alors, quasiment restées en l'état, judicieuses et satisfaisantes en 1903-1904 s'avèrent aujourd'hui dépassées et peu fonctionnelles. Les services se sont multipliés en même temps que les complexités administratives et les conditions de travail de nos personnels se sont dégradées. Les locaux ne sont plus appropriés aux besoins des personnels, ni à celui des administrés qu'on souhaiterait mieux accueillir notamment lors des mariages ou autres manifestations honorifiques.

Quel projet donc ?

Extérieurement, ne rien modifier (ou presque) aux façades de ce magnifique bâtiment qui a traversé les années sans rien perdre de son élégance.

En revanche, refaire intégralement l'intérieur de l'édifice en ne gardant que les murs porteurs pour permettre de redistribuer sur deux niveaux tous les bureaux indispensables aux services et de créer de nouvelles salles dédiées ; une salle du Conseil, une salle des mariages et de réception, des salles de réunion.

Quelles modalités pour sa mise en œuvre ?

Un tel projet exige compétences et professionnalisme, c'est pourquoi les élus se sont tournés vers des instances reconnues et confirmées.

La première sollicitée a été Elegia/Territoire 38, établissement départemental auquel la commune adhérente fait appel pour tout ce qui concerne ses projets d'aménagement. Territoire 38 a été chargé de l'élaboration du cahier des charges et de l'estimation globale des coûts.

La deuxième étape a consisté en un avis d'appel public à la concurrence pour choisir le maître d'œuvre, légalement obligatoire. C'est le Cabinet Arcane Architectes qui a été retenu pour mettre en œuvre notre projet car répondant le mieux au cahier des charges.



Les architectes travaillent sur le projet depuis septembre 2021. Ils rencontrent régulièrement le maire, les adjoints qui suivent le dossier, le Directeur Général des Services et celui des Services Techniques, en concertation avec les agents.

A ce jour, les plans sont quasiment aboutis.

✓ Maison Eisenreich

Dans le centre du village, au fond de "l'Impasse de la Perception", la commune a acheté, afin de les démolir, un petit immeuble de trois appartements, propriété de la famille Eisenreich et un appentis, accolé au bâtiment, appartenant à monsieur Gilibert.

Cette opération permettra d'élargir et d'aérer ce lieu au cœur du village. Elle s'inscrit dans le programme d'embellissement de notre commune, voulu par les élus, pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.





✓ Aménagement de l'espace "Turgeman" (Clos)

Lorsque la commune a décidé de préempter l'achat de la maison du docteur Turgeman, l'objectif était double :

1 - Reprendre la pleine et entière propriété de l'espace pour préserver l'unité du site patrimonial de notre « Clos » cerné d'un mur en pierres remarquable.

2 - Eviter une opération immobilière privée de construction de villas ou d'immeubles d'habitation.

Après avoir fait valoir son droit de préemption pour l'achat de la maison et du parc, la commune s'est posée la question du devenir de cet ensemble.

Dans le parc, de nombreux arbres étaient à élaguer ou à abattre car en très mauvais état.

Le bâtiment n'ayant subi que peu d'entretien et pratiquement aucune modification depuis sa construction dans les années 60, comment le restaurer pour y aménager des salles modernes et fonctionnelles à vocation associative ? Ou des appartements à vocation locative ?

Après estimations, avis d'experts, réflexions et discussions, et au regard des coûts engendrés pour la réfection de l'édifice, les élus ont opté pour sa destruction en vue d'un aménagement global du site qui resterait dédié au sport.

Les demandes ne manquaient pas :

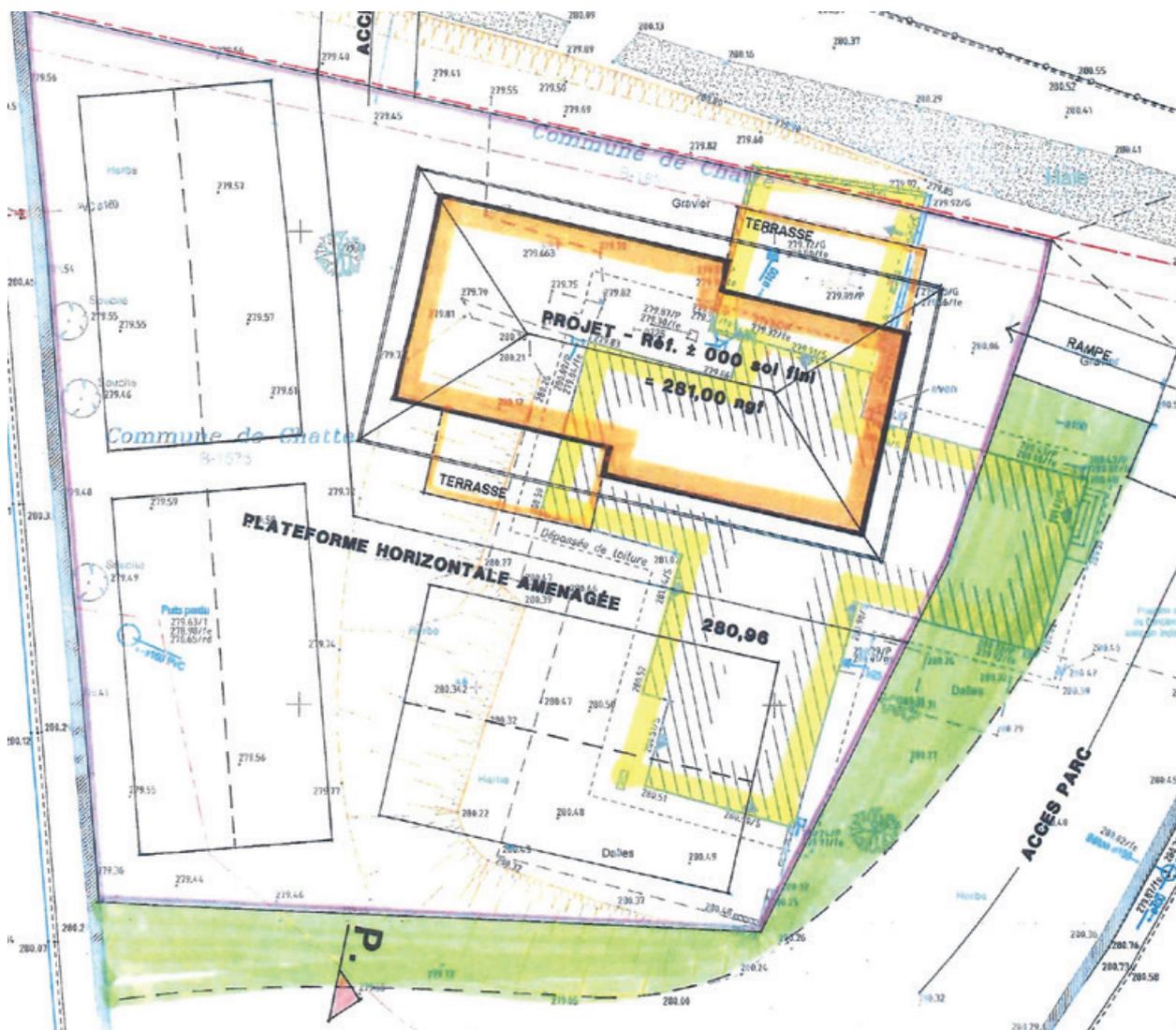
Les clubs de foot et de tennis déjà installés dans l'enceinte du clos plaidaient pour l'agrandissement et/ou le réaménagement de leurs locaux.

Un club de pétanque actif souhaitait des terrains de jeux dédiés à sa pratique et un local technique pour les besoins de leurs adhérents.

C'est pour répondre à ces attentes qu'est né un projet visant plusieurs objectifs :

- Recréer dans le parc un espace paysager public pour la détente et le sport.
- Réserver le local existant au Clos pour le seul usage du club de foot.
- Construire pour chacun des clubs de Tennis et de pétanque un local technique avec vestiaires, bureaux, sanitaires et salle de réunions.
- Aménager des terrains dédiés à la pétanque pour les besoins du club mais aussi pour toute la population.

Le plan ci-dessous rend compte du projet.



Maurice Boisset nous a quittés

Le 3 novembre dernier, Maurice Boisset, élu dès 1971 et Maire de la commune de 1989 à 2001, est décédé. Il avait 82 ans. Avec lui, Chatte a perdu un de ses personnages emblématiques.

Lors de ses obsèques, qui malheureusement n'ont pu se dérouler dans son église chattoise, les hommages nombreux et unanimes ont salué un homme chaleureux, viscéralement attaché à son village, à sa terre, dévoué sans retenue à sa commune et aux causes pour lesquelles il se battait.

Il portait haut les valeurs de la famille et de la république qu'il affirmait ostensiblement.

Il revendiquait fort sa paysannerie qu'il affichait sans complexe.

Que dire à chacun pour évoquer sa mémoire ?

Aux Chattois qui ne l'ont pas connu, on dira que c'est à lui que l'on doit l'espace Vincendon Dumoulin et la caserne des pompiers.

Aux Chattois investis dans les associations, on rappelle-

ra qu'il a présidé pendant de longues années l'Union Sportive Chattoise, le comité de fêtes et que c'est lui qui a initié ou dynamisé les jumelages avec Ronconne et Brettheim.

Aux Chattois qui l'ont accompagné dans sa mission d'élu puis de Maire, on évoquera les réunions interminables du Conseil municipal enrichies de multiples anecdotes qu'il devait à une parfaite connaissance de son village et de ses administrés. Une ambiance générale chaleureuse émaillée parfois de « prises de becs » mémorables.

Aux Chattois qui ont grandi avec lui ou partagé sa jeunesse, on rappellera le voisin jovial, l'ami fidèle ou le compagnon bon vivant dont la porte était toujours ouverte.

Maurice Boisset, Maire de Chatte était le petit-fils de Jean-Baptiste Pélerin, Maire de notre commune de 1894 à 1919... Un destin ? Allez savoir...



L'heure de la retraite a sonné !



Après plusieurs années de bons et loyaux services, Suzanne Dorly, agent d'entretien rattaché aux services techniques, est partie à la retraite en décembre 2021.

Tout d'abord embauchée par la mairie pour des remplacements à partir de 2009, elle signe ensuite plusieurs CDD avant d'être titularisée en 2016.

Travaillant en horaires aménagés, elle intervenait pour l'entretien de plusieurs bâtiments : école Léa Blain (salles de classes et locaux de l'école de musique), médiathèque, salles de la Cure, salle de réunion de la Forge, une partie de l'annexe mairie et Maison des associations.

Elle est à présent remplacée par Quentin Favetto, qui poursuit en parallèle de cette nouvelle fonction d'agent d'entretien, ses interventions pendant les temps périscolaires.

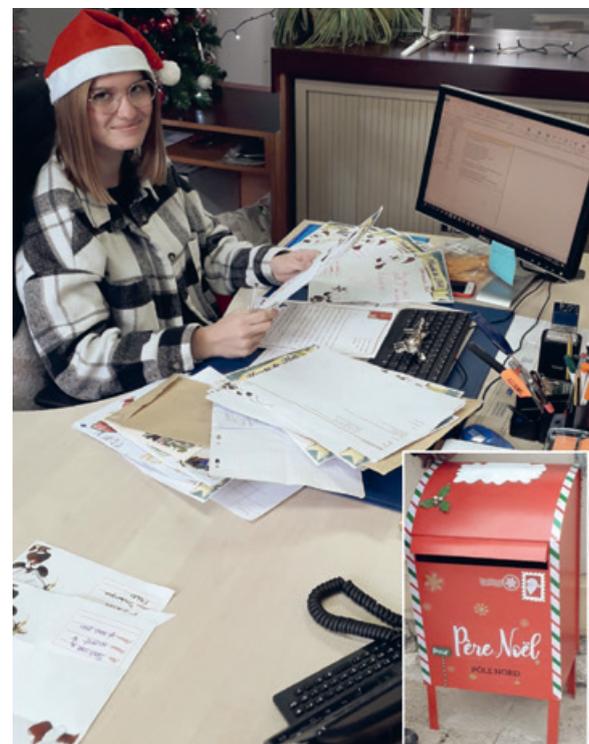
Appréciée de tous pour sa gentillesse, sa bonne humeur et son engagement pour le service public, nous souhaitons à Suzanne une belle et longue retraite auprès de son mari, ses trois enfants et cinq petits-enfants.

La boîte aux lettres du Père Noël

Pour la première fois, le Père Noël a missionné les agents techniques municipaux pour l'installation d'une boîte aux lettres devant la mairie. Une cinquantaine d'enfants sont venus y déposer leur précieuse lettre, avec souvent de très jolis dessins !

Et c'est Elsa, sa secrétaire particulière, qui leur a répondu par courrier.

En espérant que depuis, tous ont vu leurs souhaits s'exaucer !



Le personnel communal à votre service : Présentation des agents des structures culturelles

A la médiathèque



**Sandrine
MARGAILLAN**

Elle est responsable de la médiathèque depuis 10 ans et ses missions ne se limitent pas à l'accueil du public ! Outre la gestion administrative de l'équipement, son travail consiste à la gestion et au développement des fonds et des

collections disponibles à la médiathèque. Cela implique un suivi attentif de l'actualité littéraire.

Sandrine met en place des actions d'animations culturelles tout au long de l'année, pour tous les publics : « temps des histoires », expositions, ateliers, spectacles jeunesse, rencontres avec des auteurs... Pour cela, des projets communs avec l'école municipale de musique ont d'ailleurs déjà été mis sur pied.

Elle est amenée à travailler étroitement avec le réseau intercommunal des médiathèques « Pass'thèque », ce qui permet, par exemple, d'associer à la commune à des événements de plus grande ampleur, comme le Salon du livre.

Sandrine assure des temps d'accueil avec les scolaires, mais aussi les enfants du multi accueil, les relais Assistantes Maternelles de Chatte et les élèves du collège et de la MFR.



Elle est assistée dans ses missions par Mireille Martel, en poste également sur les temps périscolaires et que nous vous avons précédemment présentée, ainsi qu'une équipe de bénévoles.

A l'école municipale de musique

Elisabeth BRUNEL

Elle est la directrice de l'école et pilote donc les activités pédagogiques et artistiques développées au sein de la structure, en collaboration avec l'ensemble des professeurs.

Outre les cours de saxophone qu'elle dispense, elle assure l'organisation de différents événements (auditions, concerts, journées portes ouvertes...) pour lesquels elle est parfois amenée à collaborer avec d'autres structures (écoles de musique du territoire, EHPAD, multi accueil...).

Elisabeth assure également la gestion administrative de l'école, avec le soutien de Catherine Outin, secrétaire en mairie.

Elisabeth et les six autres enseignants de l'école de musique relève du cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique de la Fonction Publique Territoriale.



**Benjamin
LÉOPOLD**

*Professeur
de clarinette*

**Séverine
ZECCHIN**
*Professeur de
flûte traversière et
d'éveil musical*



**Gabriela
TSISMETZOGLOU**

Professeur de guitare

**Franck
ABISSET**
*Professeur de
percussions*



**François
BRUNEL**
*Professeur de
trompette et direction
du petit orchestre*

**Olivier
CRUZ**
*Professeur de
trombone*





Vos démarches d'urbanisme en ligne !

Depuis le 1er janvier 2022, la commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : informations, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

Les avantages de ce nouveau service :

- Un service en ligne accessible 7/7 - 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier,
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée,

- Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'informations et d'envois de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne,

- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Pour accéder à ce portail en ligne : <https://sve.sirap.fr/>

Toutefois, pour les personnes qui n'auraient pas possibilité d'utiliser ce service en ligne, il est toujours possible de déposer un dossier papier en mairie auprès du service urbanisme.

Pour toute question relative à ce nouveau dispositif, vous pouvez contacter Pascale Beaumont au 04.76.36.81.24.

ÉLECTIONS 2022, changement pour les procurations

À compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour les futures élections, et en particulier pour les élections présidentielles et législatives de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.

environnement

SOREVAC

L'entreprise SOREVAC, installée sur la commune depuis 1991, est dirigée par M. Viossat qui travaille avec quatre collaborateurs depuis 12 ans.

Cette société vend aux particuliers et professionnels des pièces auto neuves ou d'occasions, elle réalise également du montage de pneus neufs ou d'occasions ainsi que l'entretien de véhicules. Elle propose un service mécanique de qualité et de proximité adapté aux besoins de ses clients.

Elle assure par ailleurs des dépannages et possède un service carte grise ouvert à tous.

Une autre part importante de l'activité de l'entreprise et qui nous intéresse particulièrement pour notre rubrique environnement est la récupération et la dépollution des véhicules hors d'usage, accidentés ou en fin de vie.

Lorsque l'entreprise doit déclassifier un véhicule, elle commence par vidanger les fluides, pour ensuite les collecter dans différentes cuves. Après vient le moment de



la récupération des éléments de carrosserie et des pièces mécaniques. Ces différents éléments usagés sont enfin acheminés chez un broyeur qui finira de trier les matériaux avant qu'ils ne soient recyclés. L'ultime étape étant de récupérer la carte grise pour l'envoyer à la préfecture afin de signaler le retrait de la circulation.

La société SOREVAC est parfaitement inscrite dans le cadre de la loi concernant le traitement des déchets.

C'est une entreprise qui aide aux recyclages et qui est soucieuse d'être utile à la protection de l'environnement, avec la récupération des pièces autos et leur revalorisation par le réemploi. Cela limite la pollution par les transports, diminue la fabrication et par ailleurs les clients ont des pièces de marques moins chères, comme l'explique M. Viossat.

A savoir :

L'entretien des berges des cours d'eau incombe aux propriétaires riverains. Toutefois, une intervention dans les cours d'eau est soumise à une demande d'autorisation auprès des services de la DDT. Il est nécessaire d'évacuer les branchages et broyats et cet entretien doit être réalisé entre le 1er mai et le 30 septembre.

Les nouvelles entreprises

>> BEGOT Claude Discomobile



Claude Begot est un passionné de musique depuis son adolescence, il a exercé à la radio ou en discothèque. En 2018 à Rives, il décide de créer son autoentreprise dans l'animation de fêtes de famille, mariages, animations de soirées associatives ou repas dansants. Claude reste à l'écoute des demandes de ses clients pour des musiques aussi variées que peuvent l'être la musette, les années disco ou les musiques actuelles. Claude anime les soirées avec pour objectif que chaque participant puisse danser

selon ses goûts et s'amuser ! Téléphone : 06.59.88.88.63. ou sur Facebook : BEGOT Claude discomobile.

De nouveaux professionnels dans le domaine santé et bien-être

>> Un ostéopathe au pôle santé de la Forge

Romain Sorlier a ouvert son cabinet d'ostéopathe début décembre. Originaire de Saône et Loire, il a étudié à Lyon, il a été diplômé en juin 2018 de l'école ISOSTEO.

Pour compléter ses connaissances il a suivi une formation en pédiatrie.

Après 3 ans de remplacements et de collaboration en région lyonnaise, il a voulu ouvrir son propre cabinet.

Romain Sorlier est tombé sous le charme de notre territoire et c'est en cherchant un local qu'il a décidé de poser ses valises dans notre commune.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur doctolib.fr ou par téléphone : 06.65.37.08.23.



>> Perrine FÉROT

Naturopathe / Gestalt thérapeute de couple / massage bien-être

Après des études en psychologie et des années de danseuse, Perrine Férot a cherché à lier ces deux domaines à travers la naturopathie. Elle a suivi une formation de 4 ans à Bruxelles. Diplômée depuis 5 ans, elle a pratiqué à Saint-Antoine L'Abbaye. La naturopathie s'adresse à toutes les personnes de l'enfant à l'adulte qui souhaite retrouver un bon état de santé. Les échanges entre le patient et le professionnel peuvent être accompagnés de plantes sous différentes formes. Pour apporter un peu plus de bien-être, Perrine Férot propose aussi des massages. Pour tous renseignements : 06.33.10.52.92.



>> Manuel ROGAN

Psycho praticien en Intelligence relationnelle / Gestalt thérapeute de couple / Sonothérapie

Manuel Rogan a exercé à Auberives-en-Royans ainsi qu'à Romans-sur-Isère au sein de la Villa Pagnon avant de s'installer à Chatte. Il s'est formé à la psychothérapie ainsi qu'à de nombreuses approches de soins holistiques depuis 15 ans. Le praticien aide le patient grâce à différents outils allant de la psychothérapie à la thérapie par les sons dans le but de dénouer son mal-être. Ces séances s'adressent aux patients souffrant de troubles psychologiques, de stress chronique, de difficultés relationnelles, d'addictions, d'hyper-sensibilité ou ayant vécu des traumatismes... Pour tous renseignements : 06.43.90.51.84.



Pour les thérapies de couple, Perrine Férot et Manuel Rogan lient leurs savoirs afin de répondre au mieux aux besoins des patients. Ces consultations s'adressent aux couples désirant un apaisement dans leur lien ou dans la cellule familiale.

Médiathèque : Les enfants amis des mots, du multi-accueil au collège

Une des activités méconnues de la médiathèque est la médiation culturelle auprès des enfants.

En s'appuyant sur des partenaires comme le réseau des bibliothèques Pass'èque, les enseignants, les professionnels de la petite enfance, des artistes et des auteurs de livres jeunesse, l'objectif est d'encourager la lecture et la découverte.

A travers les accueils de classes réguliers, les ateliers, les expositions et le prix littéraire, chaque enfant se constitue un bagage culturel qui l'accompagnera tout au long de sa vie. La médiathèque de Chatte reste un lieu privilégié que les enfants se sont appropriés pour découvrir la bande-dessinée, les romans, les documentaires, les livre-jeux...

Elle aide les élèves au quotidien à devenir les jeunes citoyens de demain.



Atelier avec Benoît Charlat, auteur pour les enfants en 2021



Visite d'une classe de maternelle en 2021

associations

Deux nouveaux présidents d'associations



> L'association du Sou des écoles de notre commune a élu une nouvelle présidente en septembre 2021. Sylvia Jacquet-Lauze, ancienne vice-présidente du sou des écoles, est heureuse de se charger de cette responsabilité.

De nombreux projets sont prévus par l'association du Sou des écoles pour l'année 2022. Avec bien entendu, les opérations habituelles, comme la vente de brioches et de chocolats pour Pâques en partenariat avec le Croquant Chattois ou la vente de plantes vertes et fleurs pour la fête des mères, en partenariat avec l'ESAT des Ateliers du Plantau. Le marché de Noël organisé le 28 novembre dernier par le comité des fêtes de Chatte, en collaboration avec le Sou des écoles et l'AFR fut une réussite. Mme Jacquet-Lauze et son équipe aimeraient participer à cet événement cette année encore.

De nouveaux projets inédits devraient également voir le jour, par exemple une tombola pour remplacer le loto qui n'a pas pu être réalisé depuis 2 ans. Toutes ces opérations permettent de financer les sorties scolaires de nos enfants et en plus cette année, le voyage en classe de mer. Vous pourrez retrouver les prochaines opérations du Sou des écoles dans l'agenda de votre commune.



> L'association chattoise les Z'amis de la pétanque a accueilli son nouveau président, Xavier Berty, au début de la saison 2021-2022. Passionné de pétanque depuis toujours, il a été membre du club de Valence pendant de nombreuses années avant

d'intégrer le club chattois lors de sa création par Xavier Ros-Monteil et Jérôme Delhoumeaud en 2016.

Xavier Berty est épaulé dans sa tâche de président par Christophe Thomasset le vice-président, Fabienne Gauthier la trésorière, Emmanuelle Buisson la secrétaire générale, Aurélie Girard la secrétaire adjointe ainsi que par de nombreux membres actifs.

Le bureau et les joueurs l'accompagnent dans la gestion de l'association, dans l'organisation des cours de pétanque, et dans la mise en place d'événements.

Le futur est donc un peu flou pour l'association, qui voit ses adhérents hésiter à renouveler leurs licences au vu du manque de compétitions depuis bientôt deux ans, en raison du contexte sanitaire actuel. L'objectif pour l'association les Z'amis de la pétanque, garder la bonne ambiance et les entraînements, en attendant de pouvoir organiser de nouveau des concours et compétitions.

Du côté du collège

Nous vivons actuellement une période où de plus en plus d'élèves connaissent des difficultés à vivre en société, et sont fragilisés par un contexte sanitaire contraignant et une actualité anxiogène. Il est important, au-delà des valeurs républicaines que nous portons quotidiennement à l'école, de réaffirmer et de préserver ces valeurs essentielles du vivre ensemble, notamment lors des journées nationales.

Plusieurs ateliers ont eu lieu au collège Olympe de Gouges pour honorer la journée de la laïcité :

> Exposition au pôle vie scolaire d'affiches créées par les élèves sur le thème de la citoyenneté.



> Création d'une banderole par les élèves de l'atelier artistique, animation sur les temps de pause des élèves avec empreinte des mains de tous les élèves sur la banderole : « TOLÉRANCE »

> Stand des élèves médiateurs avec présentation de flyers et de logos récemment créés, avec recrutement de nouveaux élèves pour être formés dès janvier.

> Stand des élèves du Conseil de Vie Collégienne pour se faire connaître auprès de leurs pairs et collecte de jouets pour une association caritative pour Noël.



> Intervention d'une troupe de théâtre « la compagnie déclic » auprès des classes de 6ème sur le thème du vivre ensemble (« erreur système »).

Le bicentenaire de la scierie Forest

La célèbre scierie Forest de Chatte va fêter ses 200 ans le 05 avril prochain. Elle sera restée familiale jusqu'en 2008, date à laquelle, l'actuel responsable, Romain ADAM en a fait l'acquisition.

En 1822, au départ donc, existait un moulin hydraulique qui fonctionnait avec une roue à aube ou battante. La famille Forest possédait les terres, disposait d'un cours d'eau traversant situé entre Chambaran et Vercors, très boisés. L'idée d'une scierie de feuillus a germé grâce à une énergie disponible et la proximité de la matière première. Beaucoup de scieries sont apparues à l'époque et beaucoup ont disparu.

La scierie Forest a traversé les générations mais c'est au vingtième siècle, avec Marc Forest né en 1902 qu'elle s'est vraiment développée et spécialisée dans le débit et la vente du bois de noyer. Marc n'avait qu'une fille, la scierie a gardé le nom de Forest mais c'est la descendance féminine, avec leurs conjoints qui en ont assuré la direction. D'abord Suzanne, épouse Eisenreich, puis Dominique, leur fille. C'est sous ces trois dernières générations, bien connues des anciens Chattois, que s'est vraiment construite la renommée de la maison. Ils avaient compris que l'adaptation technologique était un incontournable pour durer et dans ce domaine, comme partout ailleurs, on devait passer d'un métier très physique à un métier hautement mécanisé, modernisé (presse boutons !) nécessitant de lourds et coûteux investissements.

Le bois de Noyer, très prisé en ébénisterie a valu à l'entreprise Forest un essor sans précédent, au point d'acquérir une renommée nationale et même internationale. De toute la France, les fabricants de meubles venaient s'approvisionner chez « Forest ». Dominique vous dira qu'elle avait des clients aux Etats Unis.

Passionné par son métier, Romain ADAM se plaît à dire que la scierie est une école de patience..., Evoquons l'épopée du bois feuillu (frêne, chêne, châtaignier) et en particulier du plus noble bois destiné à l'ameublement à savoir le noyer. La première étape consiste à identifier et acquérir des coupes de bois auprès de l'ONF ou de propriétaires privés Contact est pris ensuite avec des exploitants forestiers qui se doivent d'abattre en période de sève descendante pour faciliter le séchage. Contact est pris aussi avec des transporteurs pour un acheminement au fur et à mesure des besoins. On aborde ensuite la première transformation à savoir le séchage du bois scié



en planches, étape cruciale pour garantir la qualité de la matière d'œuvre des fabricants de meubles. Il faut passer d'un taux de 70% d'humidité à un taux de 12%. Un séchage naturel d'abord qui dure de 1 à 6 mois puis l'étuve dans des séchoirs alimentés par du bois déchiqueté. A ce titre, il faut savoir que 40% d'un tronc d'arbre constitue du déchet (sciure, copeaux, écorce...) !

Puis vient la deuxième transformation qui consiste à fabriquer des planches au format souhaité par le client. Ce débit à façon totalement mécanisé jusqu'au rabotage est une contrainte supplémentaire pour la scierie qui allonge de fait le délai de livraison. Intéressant de savoir à ce sujet qu'un arbre qui rentre début janvier sera facturé en septembre. La scierie Forest consomme 5 000 M3 de bois feuillus chaque année et l'essentiel des grumes travaillées provient du Massif Alpin. Un tiers ensuite du produit fini est destiné à l'exportation (Bénélux, Allemagne, Espagne...).

Parfait exemple de pérennité, souhaitons encore longue vie à la scierie Forest, premier artisan du célèbre meuble en noyer. Site Internet : www.scierie-forest.com



Romain ADAM (2^e en partant de la gauche) et son équipe